

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 5 NOVEMBRE 2020

DELIBERATION N°2020-30

OBJET : Election du/de la 1er.ère vice-président.e du CDG31

Ont participé à la présente délibération :

COLLEGE DES COMMUNES AFFILIEES

Administrateurs titulaires présents

Mme GEIL-GOMEZ, M. LEFEBVRE, Mme CAMAIN, M. GUERRA, Mme TRILLES, M. FONTES, Mme COUTTENIER, M. SALAT, Mme NAYA, M. SAVELLI, Mme JARNOLE, M. RASPEAU, Mme GOUSMAR, Mme DUPRAT, M. CHARLAS, M. CADAS, M. DURAND, Mme ARTIGUES.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

M. LADEVEZE représenté par M. GILLON.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

M. CAMPAGNE représenté par M. RASPEAU.

COLLEGE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES

Administrateurs titulaires présents

MM. SAVIGNY, CALAS

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

M. FOUCHIER représenté par M. SIOUTAC

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant

COLLEGE DES ADHERENTS AU SOCLE DE MISSIONS ARTICLE 23-IV Loi n°84-53

Représentants des communes adhérentes

Administrateurs titulaires présents

M. PARRE

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

Néant

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Mme RIEU représentée par M. PARRE

Représentants des établissements publics adhérents

Administrateurs titulaires présents

M. ARSÉGUEL

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

Mme DOSTE représentée par Mme VIDAL

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant

Représentants du Conseil Départemental de la Haute Garonne

Administrateurs titulaires présents

Mmes FLOUREUSSES, VOLTO

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

Néant

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant

Contenu délibération

Mme GEIL-GOMEZ, Présidente du CDG31, rappelle que, conformément à l'article 21 du décret n°85-643 du 26 juin 1985 les vice-président.e.s sont élu.e.s parmi les membres titulaires représentant les collectivités et l'ensemble des établissements publics affiliés au centre.

Mme GEIL-GOMEZ, Présidente, propose la candidature de M. Patrick LEFEBVRE, Maire de Saint-Julien sur Garonne, aux fonctions de 1^{er} vice-président qui accepte de se présenter.

La Présidente procède à un appel de candidatures complémentaires.

M. Patrick LEFEBVRE est l'unique candidat.

Il est procédé à l'élection.

Après dépouillement, la Présidente proclame les résultats à l'issue du premier tour :

Votant(s) : 29

Suffrages exprimés en faveur de Patrick LEFEBVRE : 29

Vote(s) blanc(s) : 0

Abstention(s) : 0

M. Patrick LEFEBVRE, maire de Saint-Julien sur Garonne, recueille 29 voix, soit la majorité requise, et est proclamé élu et installé dans les fonctions de 1^{er} Vice-président du CDG31.

Fait à Labège,

Le 05 novembre 2020

La Présidente,

Sabine GEIL-GOMEZ